

GLOBAL X

par Mirae Asset

—

FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ À TRÈS COURT TERME (HFR : TSX)

RAPPORT ANNUEL | 31 DÉCEMBRE 2025

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction	7
Faits saillants de nature financière	13
Rendement passé	16
Sommaire du portefeuille de placements	17

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

20

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière	23
État du résultat global	24
État de l'évolution de la situation financière	25
État des flux de trésorerie	26
Tableau des placements	27
Notes annexes	39

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Message du chef de la direction

Alors que nous terminons l'année 2025, je suis fier de souligner la croissance soutenue que nous avons réalisée en tant que société et pour nos clients, grâce aux solutions de placement novatrices que nous gérons pour les Canadiens.

En mai, nous avons célébré le premier anniversaire du changement de notre marque, passant de Horizons ETFs à Global X Investments Canada Inc. (« **Global X** »).

Notre décision de repositionner la marque auprès d'investisseurs comme vous était motivée par le désir d'offrir aux Canadiens le meilleur des deux mondes : la force, la portée étendue et le réseau mondial d'experts qui sont associés à la marque Global X reconnue à l'échelle internationale, ainsi que l'expertise et le soutien locaux continus que nous offrons pour évoluer dans le monde canadien des investissements.

En intégrant la plateforme Global X, nous faisons partie d'une organisation plus importante, comptant plus de 200 milliards de dollars d'actifs de FNB sous gestion dans le monde, soutenus par notre société mère, Mirae Asset, qui gère plus de 1 000 milliards de dollars d'actifs dans 19 pays et marchés mondiaux autour du globe.

Dans l'ensemble, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à offrir des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles conçues pour être informatives et pertinentes.

Je suis fier de souligner d'autres progrès réalisés par Global X depuis le début de l'année, au sein de notre entreprise et pour nos investisseurs.

En juin, Global X a été reconnu en tant que fournisseur de FNB de l'année lors des Wealth Professional Awards 2025. Il s'agit de la deuxième année consécutive que nous sommes récipiendaire de cette reconnaissance. Ce prix récompense le cabinet de gestion d'actifs exceptionnel qui se spécialise dans les fonds négociés en bourse (« FNB ») et qui offre constamment des services-conseils de qualité supérieure tout en repoussant les limites de l'innovation et des meilleures pratiques sectorielles pour les 12 derniers mois. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à offrir des solutions de placement de grande qualité et souligne la position de Global X en tant que chef de file du secteur canadien des FNB.

En 2025, nous avons lancé 30 FNB qui ont offert aux Canadiens de nouvelles façons novatrices d'obtenir une exposition à certaines des catégories d'actifs, des stratégies et des marchandises les plus en demande sur les marchés d'aujourd'hui.

En février, nous avons lancé le FNB Global X Indice d'infrastructures d'intelligence artificielle (« **MTRX** ») afin d'offrir aux Canadiens un moyen fondamental d'accéder aux infrastructures plus larges et aux fournisseurs de services qui devraient bénéficier de l'expansion exponentielle de l'IA. MTRX offre une exposition de base aux fournisseurs de marchandises et d'énergie, ainsi qu'aux exploitants de centres de données, qui sont essentiels pour soutenir la demande croissante pour les applications d'IA.

En avril, nous avons lancé 11 autres FNB de plusieurs gammes de produits, y compris des FNB à indice thématique, des FNB à options d'achat couvertes, et notre gamme de FNB à options d'achat couvertes à rendement amélioré. La dynamique du marché, soutenue par des événements économiques et géopolitiques, a propulsé la popularité et les entrées de capitaux dans plusieurs de ces nouveaux FNB, notamment, le FNB Global X Indice Technologies de défense (« **SHLD** »), le FNB Global X Options d'achat couvertes Bitcoin (« **BCCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs d'or à rendement amélioré (« **GLCL** »).

Dans les derniers mois de 2025, nous avons poursuivi sur notre élan en lançant cinq nouveaux FNB, y compris le FNB Global X Options d'achat couvertes Argent (« **AGCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs de cuivre (« **CPCC** »), premier FNB d'options d'achat couvertes de cuivre au monde. D'autres lancements importants comprennent notre FNB Global X Indice Hang Seng TECH Chine (« **CHQQ** »), ce dernier offrant aux investisseurs un moyen de saisir les occasions mondiales qui se présentent à un rythme effréné en Chine. Nous avons aussi élargi notre gamme à revenu fixe avec le lancement du FNB Global X Indice Obligations du Trésor américain 1-3 ans (« **TSTX** ») et du FNB Global X Indice Obligations du Trésor américain 20 ans et plus (« **TLTX** ») pour offrir une exposition aux bons du Trésor américain au moyen de produits conçus pour les investisseurs canadiens.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, une vision et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

La devise de la marque Global X est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation ». Nous nous engageons à être là, à vos côtés, pour vous aider à explorer tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta

Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du FNB Global X Actif obligations de première qualité à très court terme (« HFR » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers annuels audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de HFR est de générer un revenu qui correspond aux rendements courants des obligations de sociétés à court terme canadiens tout en réduisant les effets des variations des taux d'intérêt canadiens sur HFR. HFR investit principalement dans un portefeuille de titres de créance canadiens directement (y compris des titres assimilables à des titres de créance) et couvre le risque de taux d'intérêt du portefeuille en maintenant une durée de plus de un an. HFR peut également investir directement dans des créances de sociétés américaines, et indirectement au moyen de placements dans des titres de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB. HFR utilise des instruments dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt, pour procurer un revenu variable.

Le sous-conseiller, Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller »), a recours à la recherche fondamentale sur le crédit pour choisir des titres de sociétés qui, selon l'avis du sous-conseiller sur le secteur et les perspectives de croissance de la société, semblent offrir des rendements rajustés en fonction du risque intéressants.

Le sous-conseiller cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur d'activité et la région géographique, et se fonde sur sa recherche fondamentale approfondie sur le crédit, son opinion des tendances du marché, son analyse de la position concurrentielle de la société et son examen du rendement, en fonction du risque que comporte la société et des conditions générales du marché, pour choisir des titres pour HFR.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

HFR conclut des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels le FNB paie à une contrepartie un rendement fixe calculé en fonction d'un portefeuille composé de titres à revenu fixe en échange d'un revenu variable afin de maintenir une durée qui ne dépasse pas un an.

À l'occasion, le sous-conseiller peut investir dans des titres de créance des gouvernements canadien et étrangers, des obligations municipales, des fonds inscrits en bourse, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui, dans l'ensemble, ne seront généralement pas supérieurs à 40 % de l'actif net du FNB. Au moins 95 %, en termes de valeur, des titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) détenus par HFR doivent correspondre à une catégorie de bonne qualité ou supérieure (BBB par S&P, BBB (bas) par DBRS ou Baa3 par Moody's). Le sous-conseiller peut, à l'occasion, investir dans des titres de créance et des titres assimilables à des titres de créance qui ne sont pas de qualité supérieure et ayant reçu au moins la note BB par S&P, BB par DBRS ou Ba2 par Moody's. Ces titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) qui ne sont pas de qualité supérieure ne représenteront pas plus de 5 %, en termes de valeur, des titres détenus par HFR.

Le sous-conseiller peut vendre à découvert des titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) qui, selon lui, offriront un rendement inférieur au rendement moyen ou permettront par ailleurs au FNB d'atteindre ses objectifs de placement.

Le sous-conseiller de HFR peut se fonder sur des dispenses des autorités de réglementation en valeurs mobilières lui permettant d'acheter des titres d'un émetteur apparenté au sous-conseiller, si certaines conditions sont respectées. Le placement doit également être approuvé par le comité d'examen indépendant (« CEI ») et il doit respecter d'autres dispositions du Règlement 81-107.

Au lieu de choisir des titres en particulier, le sous-conseiller peut, à l'occasion, acheter des titres de fonds négociés en bourse liés à un revenu fixe, y compris des fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe.

HFR peut également avoir recours à des instruments dérivés acheteur ou vendeur, y compris des contrats à terme standardisés, pour gérer la durée, l'exposition au crédit, le rendement du portefeuille et le risque de change.

HFR peut, dans la mesure permise par les lois sur les valeurs mobilières applicables, conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des opérations relatives à des instruments dérivés sur taux d'intérêt de façon à gagner des revenus supplémentaires pour HFR.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus du FNB pour une explication détaillée des restrictions de HFR en matière de placement.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : faible.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site www.globalx.ca ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les parts du FNB ont produit un rendement de 4,09 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, le rendement des bons du Trésor du Canada à 3 mois s'est établi à 2,74 % pour la même période.

Les bons du Trésor du Canada à 3 mois sont des titres à court terme que le gouvernement canadien vend pour l'aider à rembourser sa dette. Ils sont généralement considérés comme le taux « sans risque », car ils sont entièrement garantis par le gouvernement du Canada.

Revue générale du marché

En 2025, la conjoncture en dents de scie, portée par des politiques incertaines, des dynamiques commerciales mouvantes et une politique monétaire en évolution, a eu une incidence sur les marchés des capitaux. Au début de l'année, la volatilité, exacerbée par les événements liés à la politique et aux échanges commerciaux, a fait place progressivement à un contexte plus favorable à mesure que les banques centrales se tournaient vers la croissance. À la fin de l'année, les actifs à risque ont fait preuve de résilience, soutenus par un regain de confiance, des occasions de revenus attrayantes et un net virage vers un assouplissement des politiques monétaires.

Les premiers mois de l'année ont été marqués par les faits nouveaux survenus aux États-Unis après l'investiture de Donald Trump. L'imposition de droits de douane à des partenaires commerciaux clés, dont le Canada, a miné la confiance des investisseurs et a soulevé des préoccupations concernant les chaînes d'approvisionnement, l'inflation et la croissance. Au Canada, la transition politique vers un gouvernement dirigé par Mark Carney, alors que les données économiques étaient mitigées et que l'inflation était à nouveau préoccupante, a suscité davantage d'incertitude.

La volatilité du marché s'est intensifiée au deuxième trimestre, au moment où des détails concernant les droits de douane réciproques ont été dévoilés, ce qui a entraîné une liquidation temporaire de capitaux propres et un élargissement des écarts de crédit. Toutefois, durant le trimestre, une série de prorogations et de reculs, de même qu'une désescalade de la rhétorique commerciale ont contribué à stabiliser les marchés. Vers le milieu de l'année, les investisseurs ont en grande partie réévalué les risques liés aux droits de douane, les jugeant gérables, ce qui a permis aux marchés de se recentrer sur les fondamentaux sous-jacents.

La politique monétaire a été le facteur dominant sur les marchés en 2025. Après un début d'année hésitant, les banques centrales ont détourné leur attention de l'inflation pour se concentrer sur la croissance et l'emploi, tandis que les marchés du travail s'atténaient. La Banque du Canada a abaissé son taux directeur au cours de l'année pour tenir compte des signes de ralentissement économique, tout en privilégiant une approche fondée sur les données. Parallèlement, la Réserve fédérale a commencé à assouplir sa politique monétaire au deuxième semestre de l'année, alors que les indicateurs de l'emploi reculaient et que les risques de ralentissement de la croissance devenaient plus prononcés, et même si l'inflation restait élevée.

Ce changement de cap a contribué à stabiliser les marchés obligataires, à améliorer la situation financière et à renforcer la confiance des investisseurs, en particulier dans les catégories d'actifs sensibles aux taux d'intérêt et axés sur le revenu.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Malgré les tensions géopolitiques persistantes et l'incertitude budgétaire, la perception du risque s'est constamment améliorée au deuxième semestre de l'année. Les marchés boursiers ont effacé les pertes liées à la volatilité des premiers mois de l'année, tandis que les marchés du crédit ont profité de la forte demande et d'un contexte technique favorable. Les écarts de crédit se sont resserrés alors que les investisseurs cherchaient à s'assurer de rendements intéressants, soutenus par des bilans stables et des apports continus dans les titres à revenu fixe. Les marchés obligataires ont reflété cette dynamique, les courbes de rendement réagissant à la fois aux mesures d'assouplissement à court terme et aux considérations budgétaires à plus long terme. Dans l'ensemble, le contexte a favorisé un positionnement actif dans les titres de créance et une prise de risques disciplinée.

Revue du portefeuille

En 2025, le FNB a dégagé un excellent rendement absolu et a surpassé considérablement le rendement de l'indice, grâce à une gestion efficace de la duration, à une exposition active aux titres de sociétés et à une sélection de titres rigoureuse. La capacité de la stratégie à générer des revenus de portage constants tout en conservant un profil de duration courte a été un facteur déterminant tout au long de l'année.

Le rendement a été favorisé principalement par la duration favorable au début de l'année et l'exposition soutenue aux titres de créance de sociétés, les écarts s'étant resserrés en 2025. Bien que l'apport de la duration ait varié en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, le portefeuille a toujours tiré avantage des revenus de portage et du choix de titres de créances, ce qui a plus que compensé les périodes au cours desquelles la hausse des taux a nui au rendement.

La structure du FNB, qui a rendu possible le maintien d'une duration entre zéro et un an et la gestion active du risque de taux d'intérêt, a permis de profiter des fluctuations des taux à court terme et du resserrement du crédit, particulièrement au cours des périodes de baisse des rendements et de regain de l'appétit pour le risque.

Les titres de créance de sociétés ont fourni un apport constant en matière de rendement au cours de l'année. L'exposition aux institutions financières, aux produits de consommation, aux émetteurs du secteur des infrastructures et aux produits titrisés a généré un rendement excédentaire important, grâce au resserrement des écarts et aux émissions sur le marché primaire qui se sont avérées des points à l'entrée propices. La sélection de titres a ajouté de la valeur dans plusieurs secteurs, soutenue par une prise de profits réfléchie et par le réinvestissement dans des occasions de meilleure qualité ou à plus forte valeur.

Le portefeuille a joué un rôle actif sur le marché primaire tout au long de l'année, ajoutant avec circonspection des titres de recapitalisation interne de banque, des titres de sociétés de grande qualité, des titres adossés à des actifs et des structures hybrides lorsque les prix étaient alléchants.

Le FNB a géré activement la duration en fonction des fluctuations de taux et a accru son exposition à mesure que des occasions se présentaient, tout en maintenant une faible sensibilité globale aux taux d'intérêt. Des dérivés ont été utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt et conserver une duration entre 0 et 1 an, ce qui a permis au portefeuille de se concentrer sur les occasions dans les titres de créances sans augmenter de façon importante le risque lié à la duration.

Les niveaux de rendement ont diminué progressivement au cours de l'année, car les taux ont chuté et les écarts se sont resserrés. Ils sont toutefois demeurés favorables à la génération de revenus et au rendement total.

Perspectives

Le sous-conseiller a révisé à la hausse les prévisions de croissance et s'attend maintenant à ce que l'économie canadienne enregistre une croissance modeste d'environ 1,5 % au cours des 12 à 18 prochains mois, puisque l'incidence des droits de douane demeurera gérable. Le sous-conseiller s'attend à ce que l'inflation globale reste proche de sa cible et à ce que l'inflation de base ralentisse

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

graduellement, ce qui permettra à la Banque du Canada de garder le taux directeur à 2,25 %, avec la légère possibilité de l'abaisser à 2 % si cela se justifie.

Les dépenses importantes consacrées à des projets d'infrastructure au Canada devraient soutenir l'investissement à long terme et la confiance, tandis que les retombées liées aux dépenses élevées aux États-Unis devraient être favorables. Toutefois, l'incertitude entourant le renouvellement prochain de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, la croissance des déficits ainsi que l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les secteurs sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt (comme l'habitation et le refinancement hypothécaire) pourraient continuer de peser sur l'économie. Tout ralentissement de la croissance aux États-Unis se répercuterait probablement au Canada par effet de contagion. De plus, les risques géopolitiques susceptibles d'influer sur les perspectives relatives aux taux et aux écarts ne manquent pas.

À l'heure actuelle, le sous-conseiller maintient une durée longue, particulièrement à l'extrémité à court terme de la courbe, où le marché a commencé à prévoir des hausses pour 2026. Avant la baisse du taux directeur par la Banque du Canada à la fin d'octobre, le marché fixait le taux implicite à 2,1 % pour septembre 2026; à la fin du trimestre, ce taux avait atteint 2,42 % après des données économiques meilleures que prévu et l'inaction de la Banque du Canada. Le sous-conseiller est d'avis que la Banque du Canada demeurera sur ses positions plus longtemps que le marché ne le prévoit, afin de compenser toute faiblesse ou tout revirement éventuel des données économiques causé par les risques susmentionnés.

En ce qui a trait aux obligations de sociétés, le sous-conseiller met l'accent sur les émissions à court terme dont le portage et les seuils de rentabilité sont intéressants et sur les opérations de qualité dont les écarts relatifs sont plus attrayants. Toutefois, le sous-conseiller demeure avisé, car les écarts se sont considérablement rétrécis et se situent au plus bas de leur fourchette depuis la crise financière mondiale.

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le FNB a généré un résultat global brut de 20 895 673 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à 29 652 891 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 2 331 977 \$ (2 046 562 \$ en 2024), dont une tranche de 11 861 \$ (4 247 \$ en 2024) a été soit réglée, soit absorbée par le gestionnaire au nom du FNB. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de l'exercice, le FNB a distribué un montant de 17 553 425 \$ aux porteurs de parts (18 521 564 \$ en 2024).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Événements récents

Il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 15) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2025 et 2024 figurent à l'état de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB des cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des présents états financiers annuels audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels du FNB.

Actif net par part du FNB

Exercice ¹⁾	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net à l'ouverture de l'exercice	10,07	9,84	9,70	10,09	10,13 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation					
Total des revenus	0,44	0,51	0,56	0,33	0,17
Total des charges	(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,04)	(0,05)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice	(0,05)	–	0,07	(0,08)	0,03
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice	0,06	0,22	0,13	(0,30)	(0,07)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	0,40	0,68	0,71	(0,09)	0,08
Distributions					
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,38)	(0,44)	(0,61)	(0,28)	(0,11)
À partir des gains en capital nets réalisés	–	–	–	–	(0,02)
Remboursement de capital	–	(0,01)	–	(0,05)	–
Total des distributions³⁾	(0,38)	(0,45)	(0,61)	(0,33)	(0,13)
Actif net à la clôture de l'exercice⁴⁾	10,09	10,07	9,84	9,70	10,09 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Exercice¹⁾	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en milliers)	514 004	430 930	420 971	476 973	529 684 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	50 934	42 809	42 770	49 164	52 508
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,49 %	0,49 %	0,46 %	0,46 %	0,47 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³⁾	0,50 %	0,49 %	0,50 %	0,49 %	0,49 %
Ratio des frais de transaction ⁴⁾	0,01 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁵⁾	23,37 %	30,89 %	24,87 %	41,22 %	18,22 %
Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice	10,09	10,07	9,84	9,70	10,09 \$
Cours de clôture	10,09	10,07	9,85	9,68	10,08 \$

1. Les renseignements sont fournis aux 31 décembre des exercices présentés.
2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant l'exercice. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.
3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.
4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de l'exercice. En général, les coûts de transaction liés à l'achat ou à la vente des titres à revenu fixe sont intégrés au prix de ces transactions et ils ne sont donc pas inclus dans le ratio des frais de transaction.
5. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,40 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de l'exercice.

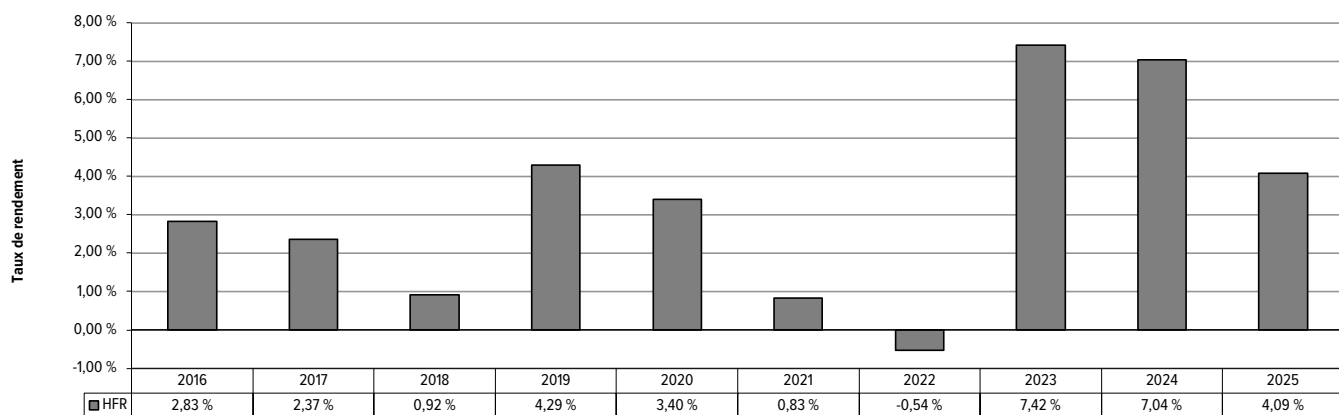
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
9 %	91 %	–

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d'autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n'est assorti d'aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l'extérieur d'un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, qu'ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d'une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d'une période à l'autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d'un placement à compter du premier jour d'une période donnée jusqu'à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 10 décembre 2010.

Rendement composé annuel

Le tableau suivant présente le rendement total composé annuel du FNB depuis sa création et pour les exercices compris dans la période close le 31 décembre 2025 par rapport à un indice de marché comparable. Ce tableau ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures du FNB ni les rendements futurs de ses placements.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
FNB Global X Actif obligations de première qualité à très court terme	4,09 %	6,17 %	3,72 %	3,24 %	2,91 %
Bons du Trésor de la Banque du Canada à 3 mois	2,74 %	4,05 %	2,77 %	1,84 %	1,49 %
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Broad Market	2,40 %	4,28 %	-0,47 %	1,83 %	2,97 %

Le FNB a commencé ses activités le 10 décembre 2010.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Positions acheteur		
Titres à revenu fixe canadiens	470 747 433 \$	91,58 %
Titres à revenu fixe américains	32 459 298	6,32 %
Swaps de taux d'intérêt*	1 443 422	0,28 %
Contrat à terme - couverture des devises*	21 737	0,00 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 435 307	2,03 %
Dépôts de couverture	418 441	0,08 %
Autres actifs, moins les passifs	(1 745 049)	-0,34 %
Positions vendeur		
Contrats à terme standardisés – couverture de taux d'intérêt*	223 870	0,05 %
	514 004 459 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Positions acheteur		
Obligations de sociétés	485 421 407 \$	94,45 %
Titres adossés à des actifs	12 913 620	2,50 %
Obligations municipales	4 368 923	0,85 %
Obligations provinciales	346 007	0,07 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	156 774	0,03 %
Swaps de taux d'intérêt*	1 443 422	0,28 %
Contrat à terme - couverture des devises*	21 737	0,00 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 435 307	2,03 %
Dépôts de couverture	418 441	0,08 %
Autres actifs, moins les passifs	(1 745 049)	-0,34 %
Positions vendeur		
Contrats à terme standardisés – couverture de taux d'intérêt*	223 870	0,05 %
	514 004 459 \$	100,00 %

* Les positions dans les contrats à terme, les contrats à terme standardisés et les swaps de taux d'intérêt sont présentées comme étant le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient dénoués à la date du présent rapport.

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2025

25 principaux placements*	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,14 %
Banque Royale du Canada	6,96 %
Banque Nationale du Canada	6,39 %
Banque de Montréal	5,86 %
La Banque Toronto-Dominion	5,20 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,90 %
Rogers Communications Inc.	3,25 %
SmartCentres REIT	3,12 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec	3,11 %
Bell Canada	2,79 %
Financière Sun Life Inc.	2,75 %
Fonds de placement immobilier Crombie	2,63 %
Société Financière Manuvie	2,34 %
Bank of America Corp.	2,21 %
Fonds de placement immobilier RioCan	2,12 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,03 %
TransCanada PipeLines Ltd.	1,97 %
AltaGas Ltd.	1,76 %
Pembina Pipeline Corp.	1,63 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	1,52 %
Wells Fargo & Co.	1,50 %
Enbridge Inc.	1,28 %
iA Société financière Inc.	1,24 %
Inter Pipeline Ltd.	1,15 %
Société financière IGM Inc.	1,11 %

* Il est à noter que les 25 principaux placements, exclusion faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, représentent le total des titres privilégiés ou des instruments de créance de cet émetteur dans le portefeuille du FNB.

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

**RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE
LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La responsabilité des états financiers annuels audités ci-joints du FNB Global X Actif obligations de première qualité à très court terme (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire et ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, au nom des porteurs de parts. Dans son rapport, l'auditeur indépendant indique l'étendue de son audit et exprime son opinion sur les états financiers.



Rohit Mehta
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FNB Global X Actif obligations de première qualité à très court terme

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB Global X Actif obligations de première qualité à très court terme (le « FNB »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024;
- l'état du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- l'état de l'évolution de la situation financière pour les exercices clos à ces dates;
- l'état des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FNB;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG s.r.l. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Robert D'Aroffi.

Toronto, Canada

Le 16 mars 2026

État de la situation financière

Aux 31 décembre

	2025	2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 435 307 \$	5 746 900 \$
Placements (note 6)	503 206 731	416 366 230
Dépôts de couverture (note 12)	418 441	3 979 174
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	4 700 995	4 502 656
Montants à recevoir se rapportant à des actifs de portefeuille vendus	68 244	–
Montants à recevoir se rapportant à des titres émis	504 581	–
Actifs dérivés (note 3)	1 968 510	2 910 956
Total des actifs	521 302 809	433 505 916
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	204 981	164 535
Frais d'exploitation à payer	23 368	17 976
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	5 157 138	–
Distribution à payer	1 633 382	963 203
Passifs dérivés (note 3)	279 481	1 430 141
Total des passifs	7 298 350	2 575 855
Actif net	514 004 459 \$	430 930 061 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	50 934 184	42 809 004
Actif net par part	10,09 \$	10,07 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta
Administrateur



Thomas Park
Administrateur

État du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
Produits		
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	20 068 847 \$	20 771 162 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	15 187	16 209
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(2 293 302)	(167 497)
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(4 154)	3 564
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	3 114 039	9 022 396
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	(4 944)	7 057
	20 895 673	29 652 891
Charges (note 9)		
Frais de gestion	2 055 626	1 804 478
Honoraires d'audit	8 087	8 808
Honoraires du comité d'examen indépendant	606	707
Frais de garde et frais d'évaluation du fonds	167 572	129 258
Honoraires juridiques	8 261	8 924
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de titres	33 892	31 995
Frais d'administration	27 781	28 125
Charges d'intérêts	995	-
Coûts de transaction	29 157	34 267
	2 331 977	2 046 562
Montants devant être payés par le fonds de placement qui ont été payés ou absorbés par le gestionnaire	(11 861)	(4 247)
	2 320 116	2 042 315
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice	18 575 557 \$	27 610 576 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	0,40 \$	0,68 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État de l'évolution de la situation financière

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice	430 930 061 \$	420 970 530 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	18 575 557	27 610 576
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	115 358 867	103 463 193
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(33 560 689)	(102 979 537)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	254 088	386 863
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(17 553 425)	(18 119 276)
Remboursement du capital	–	(402 288)
Actif net à la clôture de l'exercice	514 004 459 \$	430 930 061 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice	18 575 557 \$	27 610 576 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	2 293 302	167 497
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats de change à terme	148 061	(602 903)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(3 114 039)	(9 022 396)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	455	(1 133)
Achat de placements	(179 124 740)	(93 848 675)
Produit de la vente de placements	95 680 443	95 267 601
Dépôts de couverture	3 560 733	(2 312 026)
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(198 339)	1 002 153
Charges à payer	45 838	17 155
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	(62 132 729)	18 277 849
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu/(versé) de l'émission de parts	110 551 834	69 310 080
Montant (versé)/reçu au rachat de parts	(27 101 085)	(72 828 781)
Distributions versées aux porteurs de parts	(16 629 158)	(19 197 136)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	66 821 591	(22 715 837)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	4 688 862	(4 437 988)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(455)	1 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 746 900	10 183 755
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	10 435 307 \$	5 746 900 \$
Informations supplémentaires		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	19 870 508 \$	20 675 514 \$
Intérêts payés	995 \$	– \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (91,58 %)			
Obligations de sociétés (88,13 %)			
Algonquin Power & Utilities Corp., remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-18	1 329 000	1 329 000 \$	1 329 584 \$
Allied Properties REIT, série E, remb. par ant., 3,11 %, 2027-04-08	2 206 000	2 188 256	2 200 179
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,12 %, 2026-04-07	345 000	363 844	345 065
AltaGas Ltd., remb. par ant., 3,98 %, 2027-10-04	1 053 000	1 061 060	1 066 516
AltaGas Ltd., 3,03 %, 2027-11-10	2 978 000	2 978 000	2 971 803
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,08 %, 2028-05-30	2 415 000	2 398 720	2 353 063
AltaGas Ltd., taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-11	2 232 000	2 232 000	2 238 425
Banque de Montréal, remb. par ant., 1,55 %, 2026-05-28	3 003 500	2 890 340	2 992 717
Banque de Montréal, remb. par ant., 3,65 %, 2027-04-01	130 000	131 421	131 148
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,31 %, 2027-06-01	5 025 000	5 047 736	5 115 847
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,71 %, 2027-12-07	4 620 000	4 622 576	4 756 941
Banque de Montréal, remb. par ant., 5,04 %, 2028-05-29	354 000	370 178	368 942
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,54 %, 2028-12-18	3 274 000	3 274 312	3 391 120
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,42 %, 2029-07-17	2 057 000	2 057 131	2 130 003
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 3,11 %, 2029-10-27	595 000	595 000	593 253
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 3,73 %, 2031-06-03	1 867 000	1 867 000	1 877 366
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 6,53 %, 2032-10-27	1 083 000	1 083 000	1 145 909
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 3,80 %, 2032-12-15	2 490 000	3 290 229	3 378 764
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 4,98 %, 2034-07-03	1 545 000	1 545 000	1 609 941
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 4,08 %, 2035-03-05	2 356 000	2 356 000	2 375 738
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 7,33 %, 2082-11-26	209 000	209 215	221 087
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,85 %, 2026-11-02	5 005 000	4 813 077	4 973 986
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, 2027-03-08	1 505 000	1 502 983	1 506 357
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,81 %, 2028-11-15	50 000	50 795	50 618
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,68 %, 2029-02-01	5 073 000	5 162 336	5 284 381
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,84 %, 2030-09-26	1 401 000	1 403 898	1 419 582
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,73 %, 2031-06-27	1 112 000	1 111 855	1 117 958
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,62 %, 2032-01-30	2 208 000	2 208 000	2 198 400
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,93 %, 2032-05-03	2 617 000	2 614 214	2 645 538
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 7,02 %, 2082-07-27	792 000	791 875	826 113
Bell Canada, remb. par ant., 2,90 %, 2026-08-12	1 404 000	1 400 013	1 404 653

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
Bell Canada, remb. par ant., 3,60 %, 2027-09-29	2 614 000	2 820 403	2 634 196
Bell Canada, remb. par ant., 3,80 %, 2028-08-21	2 691 000	2 525 144	2 721 900
Bell Canada, série M-64, remb. par ant., 3,65 %, 2029-08-14	1 591 000	1 590 300	1 597 921
Bell Canada, remb. par ant., 2,90 %, 2029-09-10	321 000	312 710	315 036
Bell Canada, 2,50 %, 2030-05-14	2 174 000	2 027 573	2 092 153
Bell Canada, remb. par ant., 3,00 %, 2031-03-17	2 405 000	2 273 228	2 321 703
Bell Canada, série M-65, remb. par ant., 4,30 %, 2033-03-14	1 263 000	1 274 291	1 268 527
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 3,63 %, 2027-01-15	2 549 000	2 581 102	2 563 380
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 4,25 %, 2029-01-15	1 316 000	1 353 283	1 346 368
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,70 %, 2026-07-15	900 000	900 971	896 417
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,00 %, 2026-12-07	1 699 000	1 708 935	1 734 485
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,25 %, 2027-01-07	2 656 000	2 650 067	2 644 291
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 4,95%, 2027-06-29	3 768 000	3 789 859	3 872 610
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,05 %, 2027-10-07	4 031 000	4 060 906	4 163 313
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,50 %, 2028-01-14	754 000	753 615	788 490
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 3,65 %, 2028-12-10	5 007 000	5 027 879	5 055 937
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 3,80 %, 2030-12-10	1 024 000	1 032 796	1 035 306
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 1,96 %, 2031-04-21	1 570 000	1 538 920	1 566 293
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 3,90 %, 2031-06-20	2 983 000	2 980 852	3 018 275
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,20 %, 2032-04-07	1 951 000	1 946 536	1 977 621
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,33 %, 2033-01-20	1 261 000	1 261 161	1 310 375
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,30 %, 2034-01-16	3 838 000	3 897 857	4 024 361
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,90 %, 2034-06-12	1 414 000	1 411 893	1 469 128
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,15 %, 2035-04-02	1 566 000	1 563 761	1 581 965
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 7,15 %, 2082-07-28	900 000	897 504	940 933
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 6,99 %, 2084-07-28	723 000	723 000	765 795

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, remb. par ant., 2,54 %, 2028-02-28	1 206 000	1 205 879	1 194 320
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, remb. par ant., 4,00 %, 2032-06-13	684 000	683 754	688 208
Banque Canadienne de l'Ouest, remb. par ant. 1,93 %, 2026-04-16	3 619 000	3 576 705	3 614 833
Banque Canadienne de l'Ouest, 4,57 %, 2028-07-11	803 000	803 000	831 435
Canvas Cards Trust, série A, 3,60 %, 2028-06-15	1 366 000	1 366 000	1 376 915
Cenovus Energy Inc., remb. par ant., 3,50 %, 2028-02-07	1 479 000	1 462 687	1 484 030
Central 1 Credit Union, 1,32 %, 2026-01-29	823 000	823 000	822 219
Résidence pour retraités Chartwell, 6,00 %, 2026-12-08	4 648 000	4 758 525	4 776 357
CHIP Mortgage Trust, remb. par ant., 3,87 %, 2031-02-01	1 997 000	1 997 000	1 985 537
CHIP Mortgage Trust, 4,24 %, 2050-01-28	1 139 000	1 139 000	1 155 291
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série Q, remb. par ant., 2,46 %, 2026-11-30	1 457 000	1 451 146	1 453 762
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P, remb. par ant., 2,85 %, 2027-05-21	2 209 000	2 185 585	2 207 624
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série L, remb. par ant., 4,18 %, 2028-03-08	639 000	674 853	651 132
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, remb. par ant., 3,53 %, 2029-06-11	2 361 000	2 319 122	2 368 675
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,03 %, 2031-02-28	427 000	426 983	448 582
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,40 %, 2033-03-01	646 000	679 482	689 752
Clover L.P., série 1A, à fonds amort., 4,22 %, 2034-03-31	265 114	251 280	265 782
Clover L.P., série 1B, à fonds amort., 4,22 %, 2034-06-30	1 637 503	1 637 424	1 643 917
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 7,01 %, 2026-09-28	549 000	549 485	564 721
Coastal GasLink Pipeline L.P., série C, 4,91 %, 2031-06-30	776 000	775 977	821 723
Co-operators Financial Services Ltd., remb. par ant., 3,33 %, 2030-05-13	780 000	800 156	762 427
Fonds de placement immobilier Crombie, série F, remb. par ant., 3,68 %, 2026-08-26	8 485 000	8 517 583	8 516 375
Fonds de placement immobilier Crombie, série G, remb. par ant., 3,92 %, 2027-06-21	1 560 000	1 547 034	1 575 577
Fonds de placement immobilier Crombie, série H, remb. par ant., 2,69 %, 2028-03-31	230 000	229 045	226 486
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,24 %, 2029-09-28	1 085 000	1 094 623	1 135 559
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,14 %, 2030-03-29	588 000	587 971	613 170
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 4,73 %, 2032-01-15	1 419 000	1 440 294	1 445 728
CT REIT, série D, remb. par ant., 3,29 %, 2026-06-01	2 100 000	2 100 944	2 101 279
CT REIT, série E, remb. par ant., 3,47 %, 2027-06-16	240 000	228 679	240 964

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
CT REIT, remb. par ant., 5,83 %, 2028-06-14	979 000	979 863	1 030 200
CT REIT, remb. par ant., 3,03 %, 2029-02-05	1 745 000	1 723 720	1 716 921
CU Inc., remb. par ant., 5,56 %, 2028-05-26	880 000	904 886	925 935
Corporation de Services Financiers Camions Daimler Canada, 4,46 %, 2027-09-27	10 000	10 264	10 230
Dollarama Inc., remb. par ant., 3,85 %, 2030-12-16	1 639 000	1 639 000	1 651 507
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 5,11 %, 2029-02-12	1 157 000	1 181 552	1 205 469
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 4,17 %, 2030-09-18	2 449 000	2 449 000	2 461 751
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 4,51 %, 2031-02-12	701 000	700 874	711 751
Enbridge Inc., remb. par ant., 3,20 %, 2027-06-08	1 663 000	1 733 229	1 666 372
Enbridge Inc., remb. par ant., 4,90 %, 2028-05-26	453 000	470 699	469 285
Enbridge Inc., série C, taux variable, remb. par ant., 6,63 %, 2078-04-12	3 672 000	3 717 874	3 880 497
Enbridge Inc., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 8,75 %, 2084-01-15	494 000	494 000	591 931
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 4,41 %, 2027-05-19	1 323 000	1 324 652	1 349 777
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,48 %, 2028-08-16	800 000	800 000	845 596
Fédération des caisses Desjardins du Québec, remb. par ant., 5,47 %, 2028-11-17	3 249 000	3 251 990	3 440 652
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 3,80 %, 2029-09-24	2 570 000	2 570 000	2 606 362
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 1,99 %, 2031-05-28	2 171 000	2 164 950	2 164 643
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,04 %, 2032-08-23	2 591 000	2 590 850	2 667 951
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,28 %, 2034-05-15	2 783 014	2 844 951	2 922 688
First Capital Realty Inc./ First Capital REIT / First Capital New Sub Mut, 3,46 %, 2027-01-22	1 371 000	1 377 485	1 376 263
First Capital Realty Inc./ First Capital REIT / First Capital New Sub Mut, 3,75 %, 2027-07-12	792 000	799 081	798 193
Crédit Ford du Canada Limitée, 7,00 %, 2026-02-10	1 336 000	1 335 853	1 341 166
Crédit Ford du Canada Limitée, 5,58 %, 2027-02-22	711 000	711 000	727 503
Crédit Ford du Canada Limitée, remb. par ant. 4,82 %, 2028-09-11	727 000	727 000	737 120
Financière General Motors du Canada Ltée, remb. par ant., 5,20 %, 2028-02-09	1 147 000	1 145 639	1 188 732
Financière General Motors du Canada Ltée, série 14, remb. par ant., 3,80 %, 2030-11-07	2 523 000	2 519 316	2 501 219
George Weston Limitée, remb. par ant., 4,19 %, 2029-09-05	993 000	993 000	1 010 610
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 4,45 %, 2031-11-12	874 000	873 528	888 051
Gibson Energy Inc., obligations convertibles, série 20-A, taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2080-12-22	1 136 000	1 084 369	1 136 611

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
Helocs Trust, série A, 3,77 %, 2027-10-23	1 506 000	1 506 000	1 525 138
Husky Midstream L.P., remb. par ant., 4,10 %, 2029-12-02	966 000	964 058	983 360
Hyundai Capital Canada Inc., série A, remb. par ant., 2,01 %, 2026-05-12	780 000	780 000	778 668
Hyundai Capital Canada Inc., 3,57 %, 2028-09-05	1 251 000	1 251 000	1 259 189
Hyundai Capital Canada Inc., remb. par ant., 4,90 %, 2029-01-31	750 000	787 103	781 528
iA Société financière Inc., taux variable, remb. par ant., 3,07 %, 2031-09-24	4 121 000	4 134 080	4 127 514
iA Société financière Inc., taux variable, remb. par ant., 3,19 %, 2032-02-25	20 000	20 076	20 056
iA Société financière Inc., taux variable, remb. par ant., 5,69 %, 2033-06-20	1 073 000	1 073 935	1 130 278
iA Société financière Inc., taux variable, remb. par ant., 4,13 %, 2034-12-05	1 099 000	1 099 000	1 114 903
Société financière IGM Inc., remb. par ant., 3,44 %, 2027-01-26	5 668 000	5 681 041	5 695 657
Independent Order of Foresters (The), série 20-1, taux variable, remb. par ant., 2,89 %, 2035-10-15	236 000	196 871	223 219
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 3,48 %, 2026-12-16	1 932 000	1 937 603	1 939 553
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,76 %, 2028-02-17	1 309 000	1 309 708	1 370 392
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,71 %, 2030-05-29	893 000	893 447	957 923
Inter Pipeline Ltd., série 19-A, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-03-26	1 538 000	1 535 281	1 618 754
Keyera Corp., série 6, remb. par ant., 4,20 %, 2033-04-15	1 670 000	1 669 967	1 657 458
Keyera Corp., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-06-13	1 644 000	1 860 651	1 751 674
Banque Laurentienne du Canada, 4,19 %, 2028-01-23	1 470 000	1 470 000	1 485 650
Banque Laurentienne du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,10 %, 2032-06-15	2 443 000	2 438 759	2 456 146
Le Carrefour Laval Rec Inc., remb. par ant., 4,20 %, 2030-08-14	1 032 000	1 032 000	1 042 226
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 4,49 %, 2028-12-11	2 517 000	2 834 196	2 599 914
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,50 %, 2029-01-22	908 000	985 765	983 686
Banque Manuvie du Canada, 3,99 %, 2028-02-22	1 141 000	1 141 000	1 161 700
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 4,06 %, 2032-02-24	4 475 000	5 610 189	6 125 023
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 5,41 %, 2033-03-10	3 213 000	3 274 746	3 355 623
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 4,06 %, 2034-12-06	1 483 000	1 487 095	1 503 292
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 7,12 %, 2082-06-19	1 020 000	1 020 062	1 062 076
MCAP Commercial L.P., remb. par ant., 3,38 %, 2027-11-26	1 084 000	1 079 135	1 081 243
Metro Inc., remb. par ant., 3,39 %, 2027-12-06	1 279 000	1 353 667	1 286 673
Metro Inc., remb. par ant., 4,00 %, 2029-11-27	1 416 000	1 416 000	1 443 913
Banque Nationale du Canada, 4,97 %, 2026-12-07	1 608 000	1 608 890	1 641 220
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,98 %, 2027-03-18	2 605 000	2 605 492	2 617 277

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,64 %, 2027-10-07	2 451 000	2 455 486	2 466 191
Banque Nationale du Canada, 5,22 %, 2028-06-14	4 949 000	4 936 944	5 188 444
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,31 %, 2028-08-15	4 541 000	4 540 682	4 556 764
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,52 %, 2029-07-17	4 414 000	4 414 000	4 444 154
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,44 %, 2031-10-21	1 864 000	1 864 000	1 846 011
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,28 %, 2034-02-15	2 375 000	2 375 180	2 490 630
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,26 %, 2035-02-15	3 681 000	3 680 816	3 738 005
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,33 %, 2035-08-15	2 346 000	2 345 812	2 382 118
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 7,50 %, 2082-11-16	1 416 000	1 416 313	1 499 498
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série F, remb. par ant., 4,25 %, 2029-06-01	200 000	227 486	205 466
Original Wempi Inc., 7,79 %, 2027-10-04	1 092 000	1 094 342	1 161 958
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 3,71 %, 2026-08-11	4 885 000	4 905 803	4 900 201
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,24 %, 2027-06-15	1 200 000	1 204 068	1 216 472
Pembina Pipeline Corp., série 15, remb. par ant., 3,31 %, 2030-02-01	60 000	55 284	59 491
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 5,02 %, 2032-01-12	348 000	346 935	365 736
Pembina Pipeline Corp., obligations convertibles, série 2, taux variable, remb. par ant., 5,95 %, 2055-06-06	630 000	643 627	644 081
Pembina Pipeline Corp., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 4,80 %, 2081-01-25	1 168 000	1 151 899	1 164 992
Reliance L.P., remb. par ant., 3,75 %, 2026-03-15	1 144 000	1 140 293	1 144 813
Reliance L.P., remb. par ant., 2,68 %, 2027-12-01	1 104 000	1 108 714	1 094 392
Reliance L.P., remb. par ant., 2,67 %, 2028-08-01	1 352 000	1 352 555	1 328 051
Reliance L.P., remb. par ant., 5,25 %, 2031-05-15	746 000	745 955	786 134
Reliance L.P., remb. par ant., 4,39 %, 2032-04-16	869 000	866 436	875 680
Fonds de placement immobilier RioCan, série AC, remb. par ant., 2,36 %, 2027-03-10	2 049 000	2 030 620	2 034 089
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,61 %, 2027-10-06	870 000	870 280	902 979
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,00 %, 2028-03-01	2 078 000	2 091 242	2 105 044
Fonds de placement immobilier RioCan, série AE, remb. par ant., 2,83 %, 2028-11-08	1 248 000	1 248 000	1 227 530
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 4,63 %, 2029-05-01	63 000	61 124	64 703

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,96 %, 2029-10-01	1 042 000	1 042 761	1 115 748
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,47 %, 2030-03-01	947 000	949 858	998 734
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,46 %, 2031-03-01	1 408 000	1 407 620	1 487 224
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 4,62 %, 2031-10-03	903 000	903 000	915 815
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,80 %, 2027-03-31	300 000	301 752	302 058
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2027-03-31	7 212 000	7 647 449	7 257 166
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,70 %, 2028-09-21	1 780 000	1 780 382	1 885 011
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,75 %, 2029-04-15	1 805 000	1 802 944	1 819 908
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,25 %, 2029-05-01	203 000	189 352	201 906
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,80 %, 2030-09-21	350 000	368 335	379 512
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 4,25 %, 2032-04-15	1 240 000	1 242 004	1 252 603
Rogers Communications Inc., taux variable, remb. par ant., 5,00 %, 2081-12-17	3 581 000	3 574 876	3 623 787
Banque Royale du Canada, 2,33 %, 2027-01-28	3 636 000	3 635 707	3 623 450
Banque Royale du Canada, 4,64 %, 2028-01-17	1 905 000	1 908 293	1 964 824
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,63 %, 2028-12-10	2 288 000	2 289 835	2 310 158
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,41 %, 2029-06-12	4 133 000	4 133 000	4 152 039
Banque Royale du Canada, 5,23 %, 2030-06-24	871 000	871 947	934 452
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,99 %, 2031-07-22	2 808 000	2 808 000	2 854 369
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,14 %, 2031-11-03	5 202 000	5 154 710	5 169 760
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,57 %, 2031-12-09	2 826 000	2 826 000	2 814 252
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,94 %, 2032-05-03	1 959 000	1 931 222	1 956 783
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,67 %, 2033-01-28	2 298 000	2 291 204	2 239 565
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,01 %, 2033-02-01	2 247 000	2 315 892	2 324 131
Banque Royale du Canada, obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 5,10 %, 2034-04-03	1 218 000	1 273 346	1 273 155
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,83 %, 2034-08-08	1 968 000	1 968 088	2 043 842
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,21 %, 2035-07-03	2 017 000	2 017 000	2 044 108
Sienna Senior Living Inc., série C, remb. par ant., 2,82 %, 2027-03-31	659 000	656 648	656 700
Sienna Senior Living Inc., série F, 3,52 %, 2028-12-18	1 202 000	1 202 000	1 204 452
Sienna Senior Living Inc., remb. par ant., 4,44 %, 2029-10-17	447 000	447 000	457 980
Sienna Senior Living Inc., série E, remb. par ant., 4,11 %, 2030-08-21	1 117 000	1 117 000	1 126 079
SmartCentres REIT, série P, remb. par ant., 3,44 %, 2026-08-28	6 260 000	6 149 586	6 273 116
SmartCentres REIT, série S, remb. par ant., 3,83 %, 2027-12-21	2 609 000	2 619 827	2 630 931
SmartCentres REIT, remb. par ant., 5,35 %, 2028-05-29	296 000	308 693	307 995
SmartCentres REIT, série Y, remb. par ant., 2,31 %, 2028-12-18	2 244 000	2 147 636	2 167 959
SmartCentres REIT, série AC, 3,60 %, 2029-06-12	1 764 000	1 763 947	1 754 340
SmartCentres REIT, série U, remb. par ant., 3,53 %, 2029-12-20	1 205 000	1 176 128	1 189 420

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
SmartCentres REIT, 5,16 %, 2030-08-01	565 000	565 000	589 722
SmartCentres REIT, série W, remb. par ant., 3,65 %, 2030-12-11	1 215 000	1 175 294	1 190 573
Sobeys Inc., 3,10 %, 2028-10-30	1 881 000	1 881 000	1 871 595
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,46 %, 2031-11-18	520 000	520 113	518 272
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,58 %, 2032-05-10	5 766 000	5 829 698	5 731 408
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,80 %, 2033-11-21	4 124 000	4 122 652	4 064 072
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 5,12 %, 2036-05-15	1 437 000	1 437 000	1 519 248
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 4,14 %, 2037-09-13	2 265 000	2 264 185	2 259 756
Superior Plus L.P., remb. par ant., 4,25 %, 2028-05-18	1 669 000	1 668 665	1 642 922
TELUS Corp., remb. par ant., 3,75 %, 2026-03-10	762 000	760 407	762 306
TELUS Corp., remb. par ant., 3,63 %, 2028-03-01	709 000	752 625	714 937
TELUS Corp., remb. par ant., 4,95 %, 2031-02-18	1 182 000	1 247 223	1 240 777
TELUS Corp., remb. par ant., 2,85 %, 2031-11-13	800 000	687 624	765 582
La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 2027-06-01	3 673 000	3 701 842	3 738 298
La Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, 2027-10-21	1 010 000	1 010 000	1 050 908
La Banque Toronto-Dominion, 4,48 %, 2028-01-18	80 000	82 574	82 231
La Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 2029-01-08	9 815 000	9 765 392	10 213 486
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 4,86 %, 2031-03-04	385 000	387 183	386 351
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,84 %, 2031-05-29	2 189 000	2 189 000	2 212 785
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,06 %, 2032-01-26	5 110 000	5 150 510	5 116 428
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 5,18 %, 2034-04-09	2 778 000	2 836 149	2 909 485
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 7,28 %, 2082-10-31	854 000	854 251	902 563
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,35 %, 2026-05-12	314 000	312 755	315 372
TransCanada PipeLines Ltd., 7,31 %, 2027-01-15	348 000	436 302	361 954
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 3,80 %, 2027-04-05	7 110 000	7 835 603	7 163 653
TransCanada PipeLines Ltd., 6,28 %, 2028-05-26	553 000	559 962	587 451
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 3,00 %, 2029-09-18	250 000	242 575	247 107
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,28 %, 2030-07-15	220 000	225 499	234 501
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,33 %, 2032-05-12	1 173 000	1 261 714	1 255 537
Ventas Canada Finance Ltd., série G, remb. par ant., 2,45 %, 2027-01-04	2 268 000	2 263 006	2 258 374
Vidéotron Ltée, remb. par ant., 3,63 %, 2028-06-15	1 723 000	1 715 065	1 725 257
Westcoast Energy Inc., remb. par ant., 6,75 %, 2027-12-15	497 000	530 224	526 171
		448 010 298	452 962 109

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
Titres adossés à des actifs (2,50 %)			
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 23-1, remb. par ant., 3,54 %, 2028-01-20	544 000	544 000	547 116
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 23-1, remb. par ant., 5,43%, 2028-01-20	97 538	97 538	97 757
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 24-1, remb. par ant., 4,79 %, 2029-01-22	750 000	753 820	761 644
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 23-1, taux variable, remb. par ant., 4,99 %, 2029-10-15	333 177	333 177	338 857
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 24-1, remb. par ant., 5,06 %, 2031-08-15	506 201	506 203	517 160
CNH Capital Canada Receivables Trust II, cat. A2, série 25-1, remb. par ant., 3,49 %, 2032-12-15	1 218 000	1 218 000	1 224 057
Eagle Credit Card Trust, série A, 4,78 %, 2027-07-17	30 000	30 910	30 788
Eagle Credit Card Trust, série A, 5,13 %, 2028-06-17	808 000	808 000	844 267
Eagle Credit Card Trust, série A, 4,92 %, 2029-06-17	1 190 000	1 190 000	1 247 611
Ford Auto Securitization Trust, cat. A2, série 25-A, remb. par ant., 3,28 %, 2029-11-15	1 810 000	1 810 000	1 818 916
Ford Auto Securitization Trust, cat. A2, série 25-B, remb. par ant., 2,99 %, 2030-03-15	579 000	579 000	577 283
Ford Auto Securitization Trust, cat. A3, série 24-A, remb. par ant., 4,97 %, 2030-03-15	412 000	412 004	425 548
Ford Auto Securitization Trust, cat. A3, série 25-B, remb. par ant., 3,30 %, 2031-08-15	625 000	625 000	620 033
Ford Auto Securitization Trust II, cat. A3, série 24-B, remb. par ant., 3,84 %, 2030-09-15	553 000	553 000	559 773
Ford Auto Securitization Trust II, cat. A3, série 25-A, remb. par ant., 3,61 %, 2031-02-15	669 000	669 000	672 013
Glacier Credit Card Trust, série 22-1, 4,96 %, 2027-09-20	20 000	20 726	20 625
Glacier Credit Card Trust, 3,91 %, 2030-09-20	1 446 000	1 446 000	1 459 324
GMF Canada Leasing Trust, cat. A3, série 24-1, remb. par ant., 4,83 %, 2029-08-20	540 000	540 000	544 257
MBARC Credit Canada Inc., cat. A3, série 24-A, remb. par ant., 5,13 %, 2030-01-15	604 301	604 303	606 591
		12 740 681	12 913 620
Obligations municipales (0,85 %)			
Aéroports de Montréal, remb. par ant., 6,95 %, 2032-04-16	841 895	1 073 621	928 089
Edmonton Regional Airport Authority, remb. par ant., 7,21 %, 2030-11-01	165 985	199 396	178 980
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 97-3, 6,45 %, 2027-12-03	900 000	952 119	956 411
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 00-1, remb. par ant., 7,05 %, 2030-06-12	205 000	236 525	234 009

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,10 %, 2031-06-04	1 155 000	1 347 066	1 342 788
Ottawa Macdonald-Cartier International Airport Authority, à fonds amort., remb. par ant., 6,97 %, 2032-05-25	155 799	168 043	169 152
Vancouver Airport Authority, série B, remb. par ant., 7,43 %, 2026-12-07	537 000	572 298	559 494
		4 549 068	4 368 923
Obligations provinciales (0,07 %)			
New Brunswick F-M Project Co. Inc., à fonds amort., remb. par ant., 6,47 %, 2027-11-30	333 956	393 087	346 007
Titres adossés à des créances hypothécaires (0,03 %)			
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-2, taux variable, remb. par ant., 1,53 %, 2052-03-15	15 269	15 267	15 234
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, cat. A2, série 17, remb. par ant., 3,64 %, 2052-11-12	141 163	141 158	141 540
		156 425	156 774
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE CANADIENS		465 849 559	470 747 433
TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS (6,32 %)			
Obligations de sociétés (6,32 %)			
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 1,98 %, 2027-09-15	4 713 000	4 625 527	4 686 405
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,62 %, 2028-03-16	3 937 000	3 907 217	3 964 795
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2029-04-04	2 746 000	2 720 401	2 710 299
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2027-11-30	2 187 000	2 179 308	2 183 083
Goldman Sachs Group Inc (The), taux variable, remb. par ant., 2,01 %, 2029-02-28	3 117 000	3 117 000	3 042 999
JPMorgan Chase & Co., taux variable, remb. par ant., 1,90 %, 2028-03-05	4 139 000	4 139 998	4 089 990
Morgan Stanley, taux variable, remb. par ant., 1,78 %, 2027-08-04	3 367 000	3 309 936	3 348 279
Sunoco L.P., remb. par ant., 3,88 %, 2026-06-16	722 000	722 397	721 760
Wells Fargo & Co., 2,98 %, 2026-05-19	2 677 000	2 869 685	2 682 014
Wells Fargo & Co., 2,49 %, 2027-02-18	3 887 000	3 900 964	3 869 124
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 5,08 %, 2028-04-26	1 131 000	1 131 000	1 160 550
		32 623 433	32 459 298
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS		32 623 433	32 459 298

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
INSTRUMENTS DÉRIVÉS (0,33 %)			
Swaps de taux d'intérêt (0,28 %)			
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,148 %, 2026-02-23, \$ CA	5 000 000	–	10 654
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,875 %, 2026-11-19, \$ CA	14 000 000	–	92 834
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,519 %, 2027-05-05, \$ CA	18 000 000	–	281 052
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,473 %, 2027-05-07, \$ CA	16 000 000	–	260 766
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,979 %, 2027-05-09, \$ US	3 800 000	–	46 340
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 3,235 %, 2027-08-05, \$ CA	15 000 000	–	(114 134)
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,824 %, 2027-11-30, \$ CA	10 000 000	–	179 714
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,563 %, 2028-04-09, \$ CA	3 500 000	–	21 722
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,613 %, 2028-06-20, \$ CA	5 000 000	–	(7 768)
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,408 %, 2028-07-19, \$ CA	10 000 000	–	361 307
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,630 %, 2028-08-20, \$ CA	5 000 000	–	(7 811)
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,443 %, 2028-09-09, \$ CA	7 000 000	–	23 963
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,428 %, 2028-09-29, \$ CA	7 000 000	–	28 266
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,348 %, 2028-11-04, \$ CA	6 000 000	–	40 183
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,418 %, 2028-12-04, \$ CA	7 000 000	–	35 914
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 3,258 %, 2029-03-14, \$ CA	8 000 000	–	(74 704)
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 3,21 %, 2029-08-12, \$ CA	10 000 000	–	(75 064)
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,614 %, 2030-05-29, \$ CA	5 000 000	–	26 520
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,763 %, 2030-08-29, \$ CA	21 000 000	–	2 675
Receveur de taux d'intérêt variable, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,452 %, 2030-10-30, \$ CA	21 000 000	–	310 993
		–	1 443 422

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Actions	Coût moyen	Juste valeur
Contrats à terme standardisés sur bons du Trésor (0,05 %)			
Positions vendeur (0,05 %)			
Contrat à terme standardisé sur les bons du Trésor du Canada à 5 ans, mars 2026, à 113,29 \$ CA. Valeur notionnelle (27 302 890 \$ CA)	(241)	–	214 570
Contrat à terme standardisé sur les bons du Trésor du Canada à 10 ans, mars 2026, à 120,91 \$ CA. Valeur notionnelle (725 460 \$ CA)	(6)	–	9 300
		–	223 870
Contrats de change à terme (0,00 %)			
Contrat de change à terme visant l'achat de 8 176 106 \$ CA pour 5 959 500 \$ US échéant le 18 mars 2026		–	21 737
		–	1 689 029
TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS			
Coûts de transaction		(24)	
		498 472 968 \$	504 895 760 \$
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (98,23 %)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2,03 %)			10 435 307
Dépôts de couverture (0,08 %)			418 441
Autres actifs, moins les passifs (-0,34 %)			(1 745 049)
ACTIF NET (100,00 %)			514 004 459 \$

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Actif obligations de première qualité à très court terme (« HFR » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 10 décembre 2010. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie E (« catégorie E ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole HFR. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

L'objectif de placement de HFR est de générer un revenu qui correspond aux rendements courants des obligations de sociétés à court terme canadiens tout en réduisant les effets des variations des taux d'intérêt canadiens sur HFR. HFR investit principalement dans un portefeuille de titres de créance canadiens directement (y compris des titres assimilables à des titres de créance) et couvre le risque de taux d'intérêt du portefeuille en maintenant une durée de plus de un an. HFR peut également investir directement dans des créances de sociétés américaines, et indirectement au moyen de placements dans des titres de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB. HFR utilise des instruments dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt, pour procurer un revenu variable.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB et de retenir les services de Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller ») en qualité de sous-conseiller du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 16 mars 2026.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du FNB. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le FNB exerce ses activités. Lorsque les indicateurs de cet environnement sont ambivalents, la direction exerce son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers***i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement***

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) Dépréciation

À chaque date de clôture, les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation au moyen du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en résultat net. Des difficultés financières importantes de la contrepartie, la probabilité qu'elle déclare faillite ou subisse une réorganisation financière et les défauts de paiement indiquent tous qu'une provision pour perte pourrait être dépréciée.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Pour les titres négociés en bourse, leurs cours de clôture sont considérés comme étant la juste valeur s'ils se situent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iv) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

v) Instruments spécifiques**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Au 31 décembre 2025, le FNB détenait des équivalents de trésorerie de 9 413 277 \$ (5 602 917 \$ en 2024).

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans l'état de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés à l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans l'état du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars canadiens est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Swaps de taux d'intérêt

Les swaps de taux d'intérêt, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces swaps de taux d'intérêt correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés ainsi que tout montant se rapportant à des revenus courus, le cas échéant, dans l'état de la situation financière et comme variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés et revenu d'intérêts à des fins de distribution, le cas échéant, dans l'état du résultat global. Lorsque les swaps de taux d'intérêt sont liquidés ou qu'ils viennent à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans l'état du résultat global.

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées au prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans l'état du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans l'état du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés selon leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans l'état du résultat global.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » à l'état du résultat global.

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée à l'état du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de l'exercice de présentation de l'information financière.

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans l'état de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans l'état du résultat global.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

j) Changements futurs aux méthodes comptables

Les modifications futures de l'IFRS 7 et l'IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen de systèmes de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux présentant des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il y a des modifications additionnelles aux obligations d'information concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'IFRS 18 met en place de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux à l'état du résultat global, et améliore l'image donnée des mesures de la performance définies par la direction qui doivent être présentées dans une seule et même note. De plus, elle exige que les entités soient tenues d'utiliser le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon la méthode indirecte. Ce changement aura une incidence sur la structure des états du résultat global et des flux de trésorerie du FNB et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Le FNB procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur les états financiers des normes modifiées et des nouvelles normes comptables.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar canadien, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'exposition nette importante aux devises en raison de ses stratégies de couverture.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Le tableau suivant résume l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt, y compris les actifs du FNB classés selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

Placements	Inférieur à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Ne portant pas intérêt	Total
Au	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
31 décembre 2025						
Placements	67 213	189 806	88 031	172 150	–	517 200
Swaps de taux d'intérêt	368	1 259	162	–	–	1 789
31 décembre 2024						
Placements	63 082	122 346	102 000	138 102	–	425 530
Swaps de taux d'intérêt	(520)	2 367	663	–	–	2 510

Au 31 décembre 2025, l'actif net du FNB exposé au risque de taux d'intérêt était de 101,0 % (99,3 % au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, le montant par lequel l'actif net du FNB aurait augmenté ou diminué si les taux d'intérêt en vigueur sur le marché avaient augmenté ou diminué de 1 %, en présumant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes autres variables demeurant constantes par ailleurs, était de 5 086 085 \$ (2 746 947 \$ au 31 décembre 2024). La sensibilité du FNB aux taux d'intérêt a été déterminée en fonction de la durée pondérée des placements en portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Corporate Bond	1 369 034 \$	1 230 277 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Analyse de la qualité du crédit

L'exposition du FNB au risque de crédit selon une notation désignée du portefeuille investi attribuée aux 31 décembre 2025 et 2024 était la suivante :

Cote de solvabilité attribuée aux titres de créance ou aux instruments dérivés	Pourcentage de la valeur liquidative (%)	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
AAA	5,5 %	4,5 %
AA	1,4 %	0,6 %
A	41,8 %	37,8 %
BBB	48,4 %	51,5 %
BB	3,6 %	5,0 %
Non coté	0,2 %	0,0 %
Total	101,0 %	99,4 %

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

La notation désignée a été obtenue auprès de Standard & Poor's, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Service. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le FNB estime solvables et en surveillant régulièrement l'exposition aux risques. Au 31 décembre 2025, le risque maximal auquel le FNB était exposé eu égard à un émetteur correspondait à 7,1 % (6,3 % au 31 décembre 2024) de son actif net.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, qui est remboursable à vue. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024 :

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Obligations	–	503 049 957	–	–	416 043 627	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	156 774	–	–	322 603	–
Contrats à terme standardisés	223 870	–	–	–	–	–
Contrats de change à terme	–	21 737	–	–	–	–
Swaps de taux d'intérêt	–	1 722 903	–	–	2 910 956	–
Total des actifs financiers	223 870	504 951 371	–	–	419 277 186	–
Passifs financiers						
Contrats à terme standardisés	–	–	–	(1 117 966)	–	–
Contrats de change à terme	–	–	–	–	(88 941)	–
Swaps de taux d'intérêt	–	(279 481)	–	–	(223 234)	–
Total des passifs financiers	–	(279 481)	–	(1 117 966)	(312 175)	–
Actifs et passifs financiers, montant net	223 870	504 671 890	–	(1 117 966)	418 965 011	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours des exercices présentés. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de l'exercice est indiqué dans l'état du résultat global du FNB.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
31 décembre 2025	32 893 243 \$	34 587 796 \$
31 décembre 2024	22 201 745 \$	23 341 974 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans l'état du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	Pourcentage du revenu brut	31 décembre 2024	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	25 303 \$		27 258 \$	
Retenues fiscales	(2)	0,01 %	(258)	0,95 %
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
The Bank of New York Mellon	(10 114)	39,97 %	(10 791)	39,58 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	15 187 \$	60,02 %	16 209 \$	59,47 %

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie E rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Exercice	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2025	42 809 004	11 450 180	(3 325 000)	50 934 184	45 907 549
2024	42 770 007	10 413 997	(10 375 000)	42 809 004	40 831 040

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,40 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Autres charges

À moins que le gestionnaire n’y renonce ou ne les rembourse, le FNB paie l’ensemble de ses charges d’exploitation, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l’évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l’envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d’inscription à la cote d’une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l’intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l’agent chargé de la tenue des registres et de l’agent des transferts, les coûts associés au comité d’examen indépendant, l’impôt sur le résultat, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les honoraires payables à des fournisseurs de services dans le cadre de questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans les territoires étrangers.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation à ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d’utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, sont les suivants :

Exercice clos le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
31 décembre 2025	14 720 \$	néant \$	néant \$
31 décembre 2024	15 163 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d’examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d’examen indépendant figurent à l’état du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2025 et 2024 figurent à l’état de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d’autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

11. GARANTIES DÉTENUES PAR LES NÉGOCIANTS-COMMISSAIRES EN CONTRATS À TERME

Le FNB peut détenir des comptes auprès de négociants-commissaires en contrats à terme, afin que ces derniers procèdent à la négociation de contrats à terme. Le cas échéant, la négociation de contrats à terme comprend, sans pour autant s’y limiter, les contrats à terme sur titres à revenu fixe et sur devises à des fins de couverture. Les négociants-commissaires exigent le maintien de dépôts de couverture minimaux. Ces exigences sont satisfaites par la garantie donnée par le FNB et détenue par ces négociants-commissaires. Les garanties détenues par les négociants-commissaires sont prises en compte au poste « Dépôts de couverture » aux états de la situation financière. Aux 31 décembre 2025 et 2024, les garanties détenues par les négociants-commissaires se détaillaient ainsi :

Au	Garanties détenues par les négociants-commissaires
31 décembre 2025	418 441 \$
31 décembre 2024	3 979 174 \$

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l’impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et n’est donc pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. Par conséquent, le gestionnaire a déterminé que le FNB n’est, en fait, pas imposable et il ne comptabilise donc pas l’impôt sur le résultat à l’état du résultat global ni les actifs ou passifs d’impôt différé à l’état de la situation financière. En outre, les remboursements d’impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l’exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d’impôts.

Le FNB peut être assujéti à des retenues d’impôt par certains pays sur des revenus de placement et gains en capital étrangers. Ces impôts peuvent être retenus à la source ou estimés au moyen de la méthode la plus probable pour calculer le passif d’impôt incertain concernant les gains en capital étrangers. Ces revenus et gains en capital sont comptabilisés selon leur montant brut, les retenues fiscales ou l’estimation de l’impôt sur les gains en capital étrangers connexes sont présentées en tant que charges dans l’état du résultat global, et les montants d’impôt à payer sont inclus dans les charges à payer à l’état de la situation financière. L’estimation pourrait différer considérablement de l’impôt réel à payer à un territoire étranger.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n’avait aucun passif d’impôts.

13. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l’impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d’exercices ultérieurs. Les pertes autres qu’en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d’exercices ultérieurs. Les pertes autres qu’en capital réalisées pendant l’année d’imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Au 31 décembre 2025, le FNB disposait de pertes en capital ou de pertes autres qu’en capital, les pertes autres qu’en capital expirant comme suit :

Pertes en capital	Pertes autres qu’en capital	Année d’expiration des pertes autres qu’en capital
15 035 745 \$	–	–

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

14. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Les tableaux ci-après présentent les instruments financiers pouvant être admissibles à une telle compensation, si une telle situation se produisait aux 31 décembre 2025 et 2024. La colonne intitulée « Incidence nette » indique l'incidence nette sur l'état de la situation financière du FNB si tous les montants étaient compensés.

Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2025	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés – contrats de change à terme	21 737	–	21 737	–	–	21 737
Actifs dérivés – swaps de taux d'intérêt	1 722 903	–	1 722 903	(279 481)	–	1 443 422
Total des actifs dérivés	1 744 640	–	1 744 640	(279 481)	–	1 465 159
Passifs dérivés – swaps de taux d'intérêt	(279 481)	–	(279 481)	279 481	–	–
Total des passifs dérivés	(279 481)	–	(279 481)	279 481	–	–

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2024	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidences nettes (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés – contrats de change à terme	–	–	–	–	–	–
Actifs dérivés – swaps de taux d'intérêt	2 910 956	–	2 910 956	(223 234)	–	2 687 722
Total des actifs dérivés	2 910 956	–	2 910 956	(223 234)	–	2 687 722
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(88 941)	–	(88 941)	–	–	(88 941)
Passifs dérivés – swaps de taux d'intérêt	(223 234)	–	(223 234)	223 234	–	–
Total des passifs dérivés	(312 175)	–	(312 175)	223 234	–	(88 941)

15. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle ou qu'il a une influence significative à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers. Le FNB ne fournit pas un soutien financier à ses filiales ou entités structurées non consolidées et il n'a pas l'intention de fournir un tel soutien financier ou autre soutien que ce soit.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans l'état de la situation financière et dans le tableau des placements. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

—
GLOBAL X INVESTMENTS CANADA INC.
55, AVENUE UNIVERSITY, BUREAU 800 |
TORONTO, ON M5J 2H7

—
1-866-641-5739 OU
416-933-5745
INFO@GLOBALX.CA

GLOBAL X
par Mirae Asset